

Paris, le 11 juillet 2017

De fortes attentes pour la réforme de la formation professionnelle !

Dans le contexte de rénovation du modèle social lancé par le Gouvernement, une quinzaine de dirigeants d'entreprises appellent avec la FFP à « Libérer la formation professionnelle du vieux monde », dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 6 juillet 2017. Ils dressent le diagnostic d'un système paritaire français de formation professionnelle devenu inadapté aux besoins croissants et toujours nouveaux en compétences. Ils appellent à faire de la réforme de la formation un chantier prioritaire pour la réussite du quinquennat.

Les signataires, représentatifs de tous les secteurs économiques, s'associent à l'élan lancé par le Président de la République qui a annoncé pendant sa campagne une réforme d'ampleur de la formation professionnelle. Ils partagent le constat d'un système français de formation professionnelle complexe et opaque, inadapté à une économie digitalisée où les métiers évoluent rapidement. Ils appellent pour cela à des réformes structurelles pour améliorer l'accès de tous à la formation.

La FFP, qui s'associe à la tribune par la signature de son Président Jean WEMAËRE, rappelle ainsi le diagnostic qu'elle a porté dans son Livre Blanc *Libérer la formation* rédigé avec Nicolas Bouzou. Malgré les avancées de la loi du 5 mars 2014, les individus ne sont pas autonomes dans la gestion de leur Compte Personnel de Formation (CPF) trop complexe à mobiliser ; l'accès à la formation reste insuffisant et inégalitaire notamment pour les jeunes et les demandeurs d'emploi ; et la complexité du système n'incite pas les entreprises, particulièrement les TPE/PME, à investir dans les compétences de leurs collaborateurs.

C'est pourquoi la réforme, confirmée par la Ministre du Travail pour les prochains mois, devra :

- S'appuyer sur la capacité des actifs à choisir par eux-mêmes la formation qui répond à leurs besoins, en supprimant les listes de certifications éligibles au CPF pour le rendre universel ;
- Encourager, par des mesures incitatives de type crédit d'impôt, les entreprises mais aussi les particuliers, à investir dans des formations innovantes adaptées à leurs besoins en compétences ;
- Renforcer l'évaluation des politiques publiques de formation par la création d'une agence pour la formation tout au long de la vie, composée d'experts indépendants.

Pour Jean WEMAËRE, Président de la FFP, « *Il y a une forte attente de la société pour un accès simple et direct à la formation professionnelle. Il faut que chacun puisse se former régulièrement pour assurer son employabilité. Et les entreprises doivent pouvoir trouver rapidement les compétences nécessaires à leur développement. Notre compétitivité et notre cohésion sociale en dépendent. Libérons enfin la formation professionnelle !* »

Contact Presse FFP : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - nlaurandel@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente près de 600 entreprises de formation et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.